

Québec, le 6 juin 2005

**214**

**DQ11**

Projets d'amélioration de la route 175  
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

Envoi par courrier et par courriel

Monsieur Luc Bergeron  
Direction de la Capitale-Nationale  
Chibougamau  
Ministère des Transports  
475, boulevard de l'Atrium, 2<sup>e</sup> étage  
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9

M. Jean Dugré  
Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-  
Ministère des Transports  
3950, boulevard Harvey, 1<sup>er</sup> étage  
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Objet : Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

---

Messieurs,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ces projets désire obtenir les réponses aux questions suivantes :

- Lors de séances de la première partie de l'audience publique tenue à Québec, le ministère des Transports a fait part de son intention de mettre en place un système de bassins de captation pour prévenir les dommages environnementaux liés à d'éventuels déversements accidentels (DA53b). Parmi les mesures d'atténuation courantes identifiées dans l'étude d'impact, il est aussi prévu que pour la période d'exploitation de la route projetée, des bassins de rétention/décantation seraient implantés.

Préciser brièvement la configuration, l'emplacement prévu et les usages attendus par les bassins de rétention/décantation ?

- Lors de séances de la seconde partie de l'audience publique tenue à Québec, plusieurs témoignages de problèmes d'eutrophisation de lacs, d'érosion et d'ensablement à la suite de modifications au drainage subséquemment à la construction du tronçon de l'autoroute 73, entre les kilomètres 55 et 60, ont été rapportés par différents participants. Par exemple, les propriétaires d'une résidence située au kilomètre 58,5 (DM66) ont observé une dégradation importante d'un lac situé sur leur propriété. La municipalité de cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a aussi fait état de divers problèmes de ce type notamment, des inondations qui ont affectées des propriétés en aval de certains bassins de rétention et un ponceau du boulevard Talbot a été entièrement refait à l'été 2004, car l'ancien ne supportait plus la charge supplémentaire d'eau provenant du prolongement de l'autoroute 73 (DM52, p.7, 10-11).

Dans ce contexte, le MTQ a-t-il identifié les causes des problèmes qui sont survenus lors de la construction du tronçon de l'autoroute 73, entre les kilomètres 55 et 60 ? Des changements sont-ils prévus à la planification, la surveillance et le suivi, lors d'éventuels chantiers futurs, pour minimiser les impacts environnementaux de ce type, compte tenu des expériences antérieures ?

- Présentez la dernière configuration prévue de l'échangeur que le ministère des Transports prévoit aménager à l'entrée au Parc national de la Jacques-Cartier.
- Lors de la présentation, en première partie de l'audience publique, vous mentionniez que vous envisagiez conserver les emprises nécessaires pour la construction éventuelles de voies de desserte dans le secteur Stoneham-et-Tewkesbury (DA33b).

De quelles largeurs sont les emprises que vous prévoyez acquérir et où sont-elles localisées ? Ces acquisitions nécessiteraient-elles des expropriations et/ou du déboisement ? Pourriez-vous préciser la justification de la conservation de ces emprises.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Claude Sirois  
M. Donald Martel